

Situation de cyberharcèlement en CPE

Constance vient de faire son entrée au CPE Touvamal. Il s'agit de son premier emploi en petite enfance, car elle vient tout juste de terminer ses études et son stage. Elle est très heureuse de pouvoir se joindre à une équipe. Lors de son entrevue d'embauche, la gestionnaire lui a fait mention que le climat de travail est un peu tendu, sans plus. Ce ne fut pas un frein pour Constance.

Cela fait maintenant 1 mois qu'elle agit comme éducatrice à la pouponnière. Sa collègue Gina travaille dans le milieu depuis 20 ans. Elle a une personnalité prompte et peut paraître directe à l'égard de Constance. Sans aucune raison apparente, elle lui mentionne régulièrement : « Ce n'est pas une petite jeune qui va me montrer à faire mon travail ! Je connais mes affaires et si les gens ne m'aiment pas, ce n'est pas mon problème ! » Étant inconfortable avec les agissements et les propos de Gina, Constance en a fait mention à sa directrice générale.

Peu de temps après, une éducatrice porte à l'attention de Constance que de fausses informations circulent à son sujet sur les réseaux sociaux. Un groupe de discussion privé sur Teams aurait été formé par trois éducatrices : Gina, Annie et Mélodie. Elles y échangent des propos dénigrants à l'égard de Constance. Cette éducatrice lui mentionne également que ce petit groupe se moque de son accent, de sa tenue vestimentaire et de son poids. Elles s'échangent des photos de Constance, tirées de son profil Facebook, afin d'y ajouter des mots et des images loufoques. Elles ont également fait circuler des informations à d'autres collègues soutenant qu'elles allaient tout faire pour que Constance se fasse congédier et ne remettre plus jamais les pieds au CPE Touvamal.

En fonction de la situation de cyberharcèlement exposée plus haut :

1. Quelles sont les différentes manifestations pouvant s'apparenter à du cyberharcèlement ?

2. Connaissez-vous d'autres manifestations qui pourraient se présenter au CPE/BC ?

3. De quelle façon les employées au courant de la situation devraient-elles agir ?

4. À quoi s'exposent Gina, Annie et Mélodie en agissant de la sorte ?

Notes personnelles à la suite des échanges



Ce document est tiré de l'initiative de l'AQCPE « dipersilentrelesdents.com », un projet révélateur qui souhaite mettre en lumière les comportements de harcèlement psychologique et d'incivilité et informer à la fois employés et employeurs sur leur pouvoir d'agir.

Parce que chacun d'entre nous est témoin d'incivilité ou de harcèlement à un moment ou un autre et chacun réagit différemment. (Un peu comme l'orsque l'on voit une personne avec une brindille de persil coincée entre les dents, il est difficile de savoir comment réagir.)

L'objectif ultime ? Encourager les milieux de travail à être exempts de harcèlement !



AQCPE

CNESST

Ce projet est réalisé grâce au soutien financier de la CNESST par son [Programme visant la lutte contre le harcèlement psychologique ou sexuel dans les milieux de travail.](#)